

**Question écrite de M. Achille Vandyck, Conseiller Communal, à Monsieur le Président et aux Membres du Collège de la commune d'Anderlecht concernant « Participation à l'opération Rosace et initiatives du service prévention vol »**

Monsieur le Président,

Cette semaine a lieu la septième édition de l'opération Rosace dans la Région de Bruxelles Capitale. Cette opération consiste à vérifier les éléments de sécurité des portes d'entrée, à savoir : la rosace, le cylindre et l'écart avec le chambranle ainsi qu'informer les habitants afin de se prémunir contre les cambriolages.

Si un problème est constaté, un flyer est déposé dans la boîte aux lettres de l'habitation avec les coordonnées de la cellule prévention vol de la commune. Ce document permet d'expliquer les bons réflexes à adopter et sert aussi à sensibiliser les occupants aux problématiques de l'effraction et du cambriolage. Dans certains cas, il est même possible de fixer un rendez-vous avec un conseiller en prévention vol ou un agent de police afin de réaliser un rapport sur la sécurité de l'habitation en concertation avec le résident.

Durant cette opération, les communes sont invitées à participer à la campagne d'inspection et de communication grâce aux conseillers du service prévention vol, aux gardiens de la paix et aux agents de police.

Certaines communes vont jusqu'à octroyer une prime pouvant s'élever à 25 % des frais d'achat et/ou d'installation permettant la sécurisation des habitations contre l'effraction ou le cambriolage. Ces primes sont plafonnées à un montant de 250€ par habitation unifamiliale et à un montant de 500€ par immeuble.

Mes questions sont dès lors les suivantes :

La commune participe t-elle à cette opération ? Si non, quelles en sont les raisons ? Des actions similaires ont-elles déjà eu lieu, si oui, quelles sont-elles et quand ont-elles eu lieu ?

Quels ont été les montants affectés au service prévention vol pour les années 2013, 2014, 2015 et 2016 ? Quelle est la composition de ce service prévention vol, combien de personnes y travaillent et quelles sont leurs tâches ?

Des primes ou des biens à la sécurisation en général de biens sont-ils offerts ou proposés aux Anderlechtois et si oui, quels sont-ils et les montants y afférents ?

Quelles sont les prochaines actions prévues du service prévention vol de la commune en 2017, quand auront-elles lieu et quels sont les montants qui seront engagés pour chacun d'eux ?

Quelles sont les synergies qui ont déjà eu lieu dans le cadre de campagnes de sensibilisation du service de prévention vol, avec quels partenaires, sur quelles campagnes, et ceux-ci ont-ils été concluants ?

Utilisez-vous un formulaire de satisfaction afin d'évaluer les attentes des habitants et de connaître l'efficacité des services ? Si non, quelles en sont les raisons ?

D'avance je vous remercie pour vos réponses



Achille Jr Vandyck



**Personne de contact:**

**Nom - fonction:**

Katrien Ruysen

Fonctionnaire de Prévention

☎ 0485/83.14.55

✉ kruysen@anderlecht.brussels

Achille Vandyck

Conseiller communal

Drève Soetkin 58/A

1070 Anderlecht

Anderlecht, le 23 mai 2017

**Concerne :** Vos questions écrites relatives à «la participation à l'opération Rosace et initiatives du service prévention vol »

1. La commune participe t-elle à cette opération ? Si non, quelles en sont les raisons ? Des actions similaires ont-elles déjà eu lieu, si oui, quelles sont-elles et quand ont-elles eu lieu ?
2. Quels ont été les montants affectés au service prévention vol pour les années 2013, 2014, 2015 et 2016 ? Quelle est la composition de ce service prévention vol, combien de personnes y travaillent et quelles sont leurs tâches ?
3. Des primes ou des biens à la sécurisation en général de biens sont-ils offerts ou proposés aux Anderlechtois et si oui, quels sont-ils et les montants y afférents ?
4. Quelles sont les prochaines actions prévues du service prévention vol de la commune en 2017, quand auront-elles lieu et quels sont les montants qui seront engagés pour chacun d'eux ?
5. Quelles sont les synergies qui ont déjà eu lieu dans le cadre de campagnes de sensibilisation du service de prévention vol, avec quels partenaires, sur quelles campagnes, et ceux-ci ont-ils été concluants ?
6. Utilisez-vous un formulaire de satisfaction afin d'évaluer les attentes des habitants et de connaître l'efficacité des services ? Si non, quelles en sont les raisons ?

Monsieur le Conseiller,

Effectivement, la commune d'Anderlecht participe activement à l'opération Rosace et cela, depuis 2010. C'est une opération à laquelle la Zone de police Midi collabore aussi par le biais de son Conseiller en prévention vol. A côté de cette action, nous organisons tout au long de l'année des actions spécifiques en matière de prévention contre le cambriolage. Nous participons aussi à l'action « 1 jour sans » qui se déroule au moment du changement d'heure, fin octobre. Le but de celle-ci est de sensibiliser les habitants de la commune d'Anderlecht aux risques de cambriolage lors des mois plus sombres.

Le service de prévention vol est composé d'un employé communal qui est rattaché à la coordination du service des gardiens de la paix. Les seuls montants affectés à ce service le sont pour les primes communales (voir *infra*). Ce travailleur suit une formation spécifique dans une

académie de police (en l'occurrence celle de Namur pour notre employé communal) et obtient un certificat qui lui permet d'occuper la fonction de « Conseiller en prévention vol » (CPV). Cette fonction a pour but principal de donner des conseils objectifs et en toute confidentialité en matière de vols :

- Pour les particuliers:
  - Visites sur rendez-vous ;
  - Introduction des dossiers pour une demande de prime (voir *infra*) ;
- Pour les commerçants ;
- Pour les groupes d'habitants, ASBL :séances d'info, etc. ;
- Pour les candidats à la rénovation.

Les principales missions du conseiller en prévention vol sont:

- Fournir des avis objectifs en matière de sécurisation de l'habitation ;
- Apporter des conseils préventifs aux candidats à la construction ou à la rénovation ;
- Conseiller les indépendants, les commerçants, les professions libérales en matière de lutte contre les cambriolages, les vols ;
- Organiser des séances d'information et tenir des stands d'information en matière de prévention contre différents phénomènes de vol (cambriolage, vol à la tire, vol par ruse, vol de vélo, etc.).

Ensuite, il existe depuis 1995 une prime communale à l'encouragement de la protection des habitations contre le cambriolage. Cette prime s'élève à 25% des frais engagés avec un plafond de 247,89€. La prime peut être octroyée à toute personne habitant sur le territoire de la commune dont les revenus, attestés par le dernier avertissement-extrait de rôle, ne dépassent pas:

- |                         |               |
|-------------------------|---------------|
| • Personne seule        | 61.002,81 EUR |
| • Couple 1 revenu       | 66.695,81 EUR |
| • Couple 2 revenus      | 69.542,97 EUR |
| • Enfant à charge (par) | +2.847,15 EUR |

Voici les montants octroyés ces dernières années:

- Budget 2013: 12.495,64 EUR
- Budget 2014: 12.394,00 EUR
- Budget 2015: 7.504,60 EUR
- Budget 2016: 7300,64 EUR

En ce qui concerne les campagnes de prévention, nous envisageons nos différentes campagnes par phénomène de vol. Nous nous concentrons sur 5 phénomènes. Il y a d'abord le vol dans les habitations, ce qui a été développé *supra*. Nous avons aussi le phénomène de vol dans véhicule. Nous organisons pour cela des distributions de flyers « Objets en vue, c'est perdu ». Le CPV et les gardiens de la paix sillonnent un quartier spécifique et distribuent les flyers en lien avec ce phénomène.

Pour le vol de voiture, nous organisons l'opération Carglass. C'est une action organisée 2 fois par an dans le parking du Cora d'Anderlecht par le CPV en collaboration avec les gardiens de la paix et la société Carglass. Cette action consiste à graver sur les différentes vitres de la voiture une partie du numéro de châssis pour réduire les risques de vol et de recel de celle-ci. En matière de prévention contre le vol de vélo, le CPV organise pendant l'année des opérations de gravure de vélo (matériel prêté par l'ASBL Cyclo) avec les gardiens de la paix lors de différents événements sur le territoire communal comme la fête des voisins, la journée sans voiture, etc. Pour le phénomène du vol à la tire, chaque année, au marché annuel, est organisée par le CPV une animation avec un prestidigitateur. Il est accompagné du CPV et d'un gardien de la paix et va à la rencontre des personnes sur le marché pour les sensibiliser aux risques du vol à la tire.

Pour la suite de l'année 2017, nous comptons encore participer à plusieurs fêtes de quartier afin d'augmenter notre visibilité mais aussi organiser une opération de gravure de vélo lors de la journée sans voiture au mois de septembre. Le budget sera de 0 € du fait que la graveuse appartienne à l'ASBL Cyclo. Ensuite, nous avons notre opération de sensibilisation au vol à la tire lors du marché annuel. Le budget pour cette action sera de 350 € ( pour la prestation du prestidigitateur). Nous avons aussi notre opération de gravure de voitures avec la société Carglass qui se déroulera au mois d'octobre. Le budget s'élèvera également à 0 €. À côté de toutes ces actions, nous aurons aussi des actions plus ponctuelles (sac-jacking, vol dans habitation, vol à la tire) en lien avec les statistiques policières que nous recevons de manière hebdomadaire.

Les différents partenariats développés en lien avec ces différents phénomènes sont fort concluants. En effet, nous avons pu, au fil des années, développer des partenariats pérennes. Chaque partenaire a conscience des spécificités de l'autre et nous travaillons ensemble tout en ne dénaturant pas notre but premier : offrir un service objectif et de qualité à la population.

Finalement, en ce qui concerne le formulaire de satisfaction, nous comptons développer un outil pour mesurer le taux de satisfaction des personnes ayant fait appel aux services du conseiller en prévention vol et ainsi nous permettre d'améliorer notre efficacité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le secrétaire communal,



M. VERMEULEN

Par délégation,  
L'Echevin des Travaux publics  
et de la Prévention,



M. AKOUZ